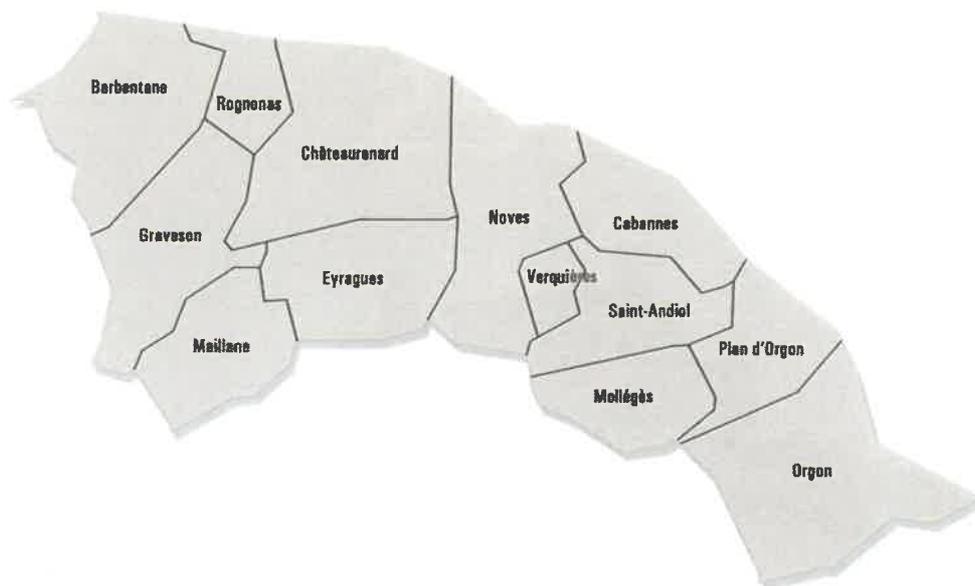


Rapport d'activités

Exercice 2015



LE TERRITOIRE



La Communauté d'Agglomération

Terre de Provence en chiffres

13 communes

57 339 habitants

265,9 km²

1er janvier 2010 : transfert de la compétence élimination des déchets

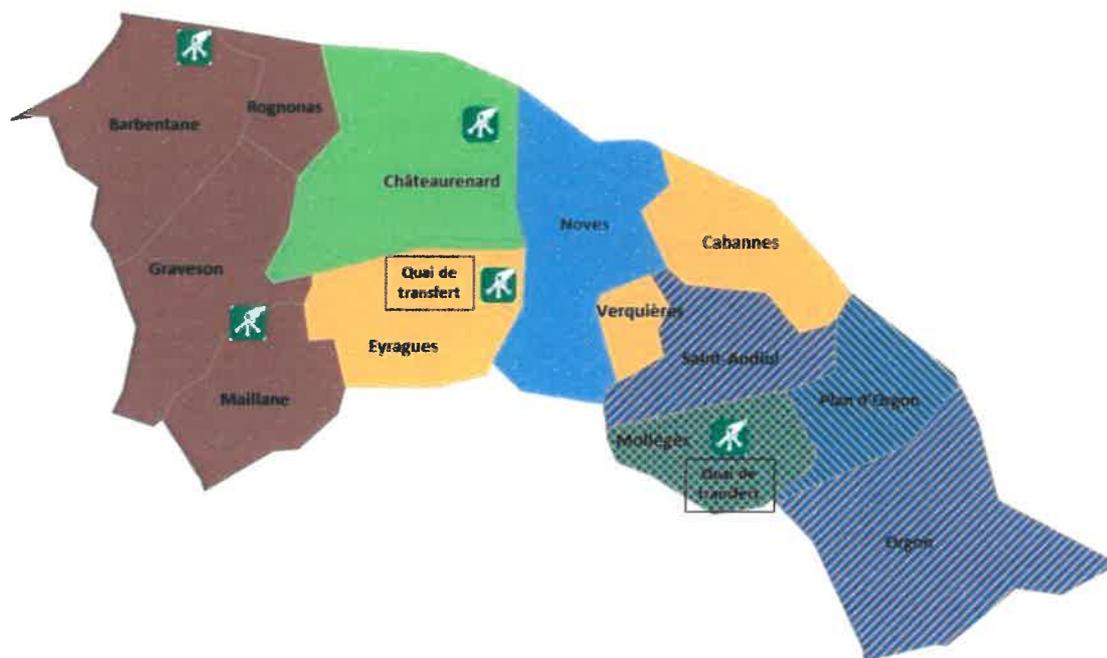
1er janvier 2013 : intégration des communes d'Orgon et Plan d'Orgon, transformation de la Communauté de Communes en Communauté d'Agglomération,

1er janvier 2014 : intégration de la commune de Mollégès

**Sources INSEE 2011*

PRESENTATION GENERALE

Terre de Provence Agglomération assure le service d'élimination des déchets ménagers et assimilés au sein de 13 communes.



La Compétence déchets assure la GESTION :

- de la collecte des déchets ménagers et assimilés,
- des contrats de prestations de service,
- des quais de transfert d'Eyragues et Mollégès,
- du réseau des 5 déchetteries intercommunales.

4 déchetteries

9 communes collectées en régie

4 communes collectées par des prestataires de service (Saint-Andiol, Orgon, Mollégès et Plan d'Orgon)

Collecte des ordures ménagères en porte à porte trois fois par semaine en centre-ville et deux fois en campagne

Collecte du tri sélectif une fois par semaine le mercredi ou le jeudi en porte à porte sur toutes les communes sauf Plan d'Orgon et Mollégès collectées en Point d'Apport Volontaire.

Préambule

En 2015, la Communauté d'Agglomération a procédé à une optimisation des tournées de collecte des déchets ménagers. La tournée d'Eyragues a ainsi été supprimée, découpée et redistribuée sur chacune des autres tournées. Le nombre maximal de tournées est ainsi passé de neuf à huit et les temps de tournées ont été augmentés.

Par conséquent, les secteurs de collecte ne sont plus identiques entre l'année 2014 et l'année 2015. Par exemple, une benne qui ne collectait que Châteaurenard auparavant collecte depuis le mois de février 2015 son précédent secteur plus une partie de la tournée d'Eyragues, les tonnages ont donc forcément évolués par secteur mais le nombre de secteurs est réduit. Les évolutions de tonnages seront donc comparées globalement.



La collecte des déchets ménagers et assimilés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

La collecte des ordures ménagères résiduelles

Le terme d'ordures ménagères résiduelles (OMR) ou de déchets résiduels désigne tous les déchets issus de l'activité domestique des ménages et pris en compte par les collectes usuelles (hors collectes séparatives).

Tonnages collectés

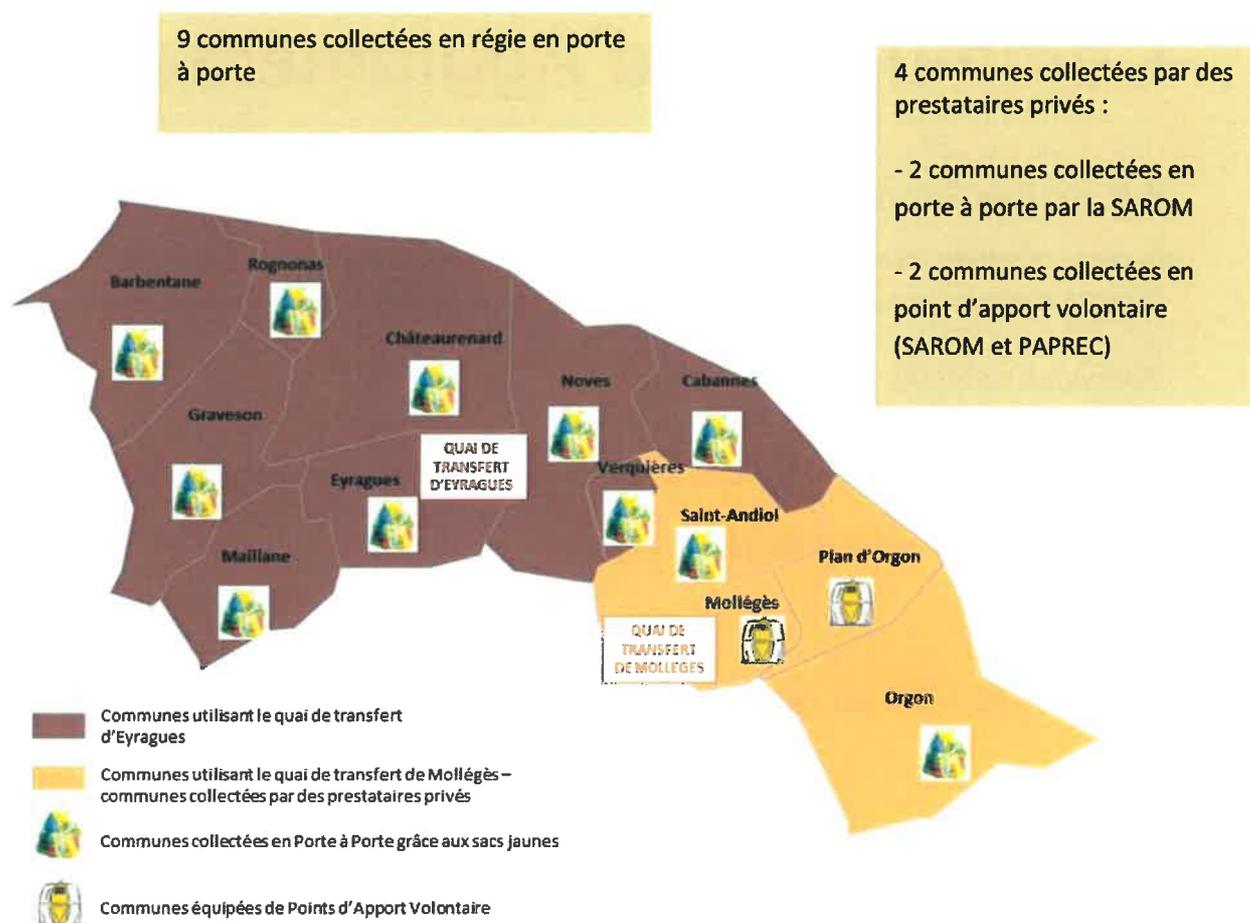
En 2015, **16 974** tonnes d'Ordures Ménagères ont été collectées sur le territoire de Terre de Provence soit **1 % de moins** qu'en 2014.

Evolution des tonnages collectés

ANNÉE	2013	2014		Evolution
Tonnes collectées	16 784	16987	16 974	-0,08%
Ratio kg/hab/an	293	296,25	296,03	

La collecte du tri sélectif

La collecte sélective en porte à porte et en points d'apport volontaire a permis de collecter **2 176** tonnes de tri sélectif soit **7,65 % de moins** qu'en 2014.



Tonnages collectés

En 2015, **2 016** tonnes de tri sélectif ont été collectées en porte à porte sur le territoire de Terre de Provence (-4,25%) et **160** tonnes dans les PAV soit 36 % de moins qu'en 2014, résultant de la suppression des PAV sur les communes de Cabannes et Saint-Andiol.

Evolution des tonnages collectés

ANNÉE	2013	2014	2015	Evolution
Tonnes collectées	2 418	2 356	2 176	-7,65%
Ratio kg/hab/an	42	41	38	

La collecte sélective du verre

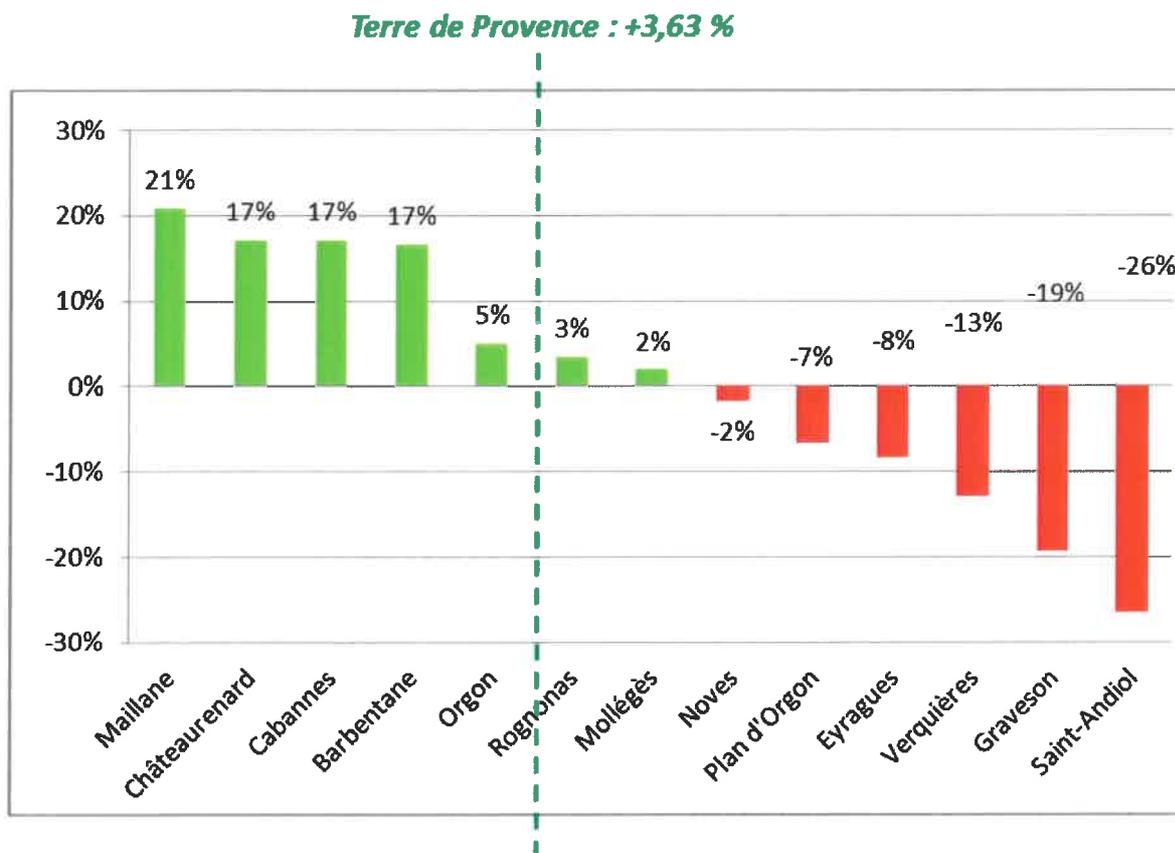
En 2015, ce sont **1 563** tonnes de verre qui ont été collectées sur le territoire de l'agglomération soit **3,63 %** de plus qu'en 2014.

	Ratio kg/hab/an	
Maillane	48,03	
Mollégès	39,19	
Barbentane	37,88	
Verquières	37,18	<i>Moyenne milieu mixte: 35,78</i>
Eyragues	31,03	<i>Moyenne nationale : 29</i>
Châteaurenard	27,02	
<i>Moyenne Terre de Provence : 26</i>		
Noves	26,50	
Graveson	25,13	
Plan d'Orgon	22,35	
Rognonas	20,57	
Cabannes	19,31	
Orgon	19,03	
<i>Moyenne départementale : 14</i>		
Saint-Andiol	18,35	

Evolution du ratio en kg/hab/an entre 2014 et 2015

Les communes de Maillane, Mollégès, Barbentane enregistrent des tonnages supérieurs à la moyenne du milieu mixte (type de milieu à comparer au territoire de l'agglomération), la commune de Verquières

connait une forte baisse de ses tonnages en 2015 mais reste cependant une des communes où la production de verre est la plus importante. Les communes d'Orgon et Cabannes ont connu des progressions dans la production de verre en 2015 mais restent bien en dessous des différentes moyennes. Enfin, la commune de Saint-Andiol compte la plus faible production de verre et connait une forte diminution de ses tonnages en 2015.



ANNÉE	2013	2014	2015	Evolution
Tonnes collectées	1 529	1 508	1 562	3,63%
Ratio kg/hab/an	26,67	26,29	27,25	

A noter, les communes connaissant les plus mauvais résultats en termes de production de verre sont celles qui possèdent un nombre de points d'apport volontaire largement insuffisant par rapport aux préconisations Eco Emballages :

Nombre d'emplacements	Préconisation EcoEmballages	Ecart
-----------------------	-----------------------------	-------

Plan d'Orgon	7	12	5
Rognonas	4	16	12
Cabannes	5	18	13
Orgon	9	13	4
Saint-Andiol	4	13	9

La Communauté d'Agglomération prévoit en 2016 de procéder au remplacement de l'ensemble du parc de PAV, au-delà du remplacement il faudra ensuite procéder à la densification du nombre de colonnes afin d'augmenter les tonnages.

Les coûts du service collecte

	2013	2014	2015
Marchés de collecte	254 302,00	416 166,00	432 095,77
Conteneurs	45 701,57	40 308,34	36 300,59
Véhicules (entretien, carburant)	369 348,00	321 942,00	293 032,34
Assurances	51 241,51	57 301,13	55 703,52
Local intercommunal	36 332,00	38 781,00	39 353,61
Autres	119 341,00	139 649,97	149 545,97
Conventions communes	482 406,00	473 262,00	491 098,00
Total	1 358 672,08	1 487 410,44	1 497 129,80

Le montant des dépenses de fonctionnement du service collecte, hors personnel, s'est élevé à **1 497 129,80 €** en 2015 contre **1 487 410,44 €** en 2014. A ces montants, il convient de rajouter l'investissement réalisé (hors quai de transfert) en 2015 environ 65 094,02 € et les charges de personnel environ 999 500 €.

Le traitement des déchets

Le traitement des ordures ménagères résiduelles

➤ *Le quai de transfert d'Eyragues*

Pour les communes utilisant le quai de transfert d'Eyragues, l'entreprise SITA SUD est responsable du transport et du traitement des déchets ménagers depuis le 1^{er} janvier 2014 pour une durée de trois ans.

➤ *Le quai de transfert de Mollégès*

Les communes de Saint-Andiol, Orgon, Mollégès et Plan d'Orgon utilisent le quai de transfert de Mollégès. Un marché d'exploitation du centre de transfert et de la déchetterie a été conclu, via un groupement de commandes entre les différentes collectivités utilisatrices, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2015. Les titulaires du marché sont les entreprises SITA SUD, Delta Recyclage et Valortec.

Les sites de traitement

En 2015, **79 %** des ordures ménagères résiduelles produites sur le territoire de l'agglomération ont été incinérées à l'unité de valorisation énergétique de Vedène.

Les 21 % restants ont été enfouis dans les centres d'enfouissement d'Entraigues, de Delta Déchets à Orange et au pôle multifilières du Jas de Rhodes (13).

Le traitement des déchets issus de la collecte sélective

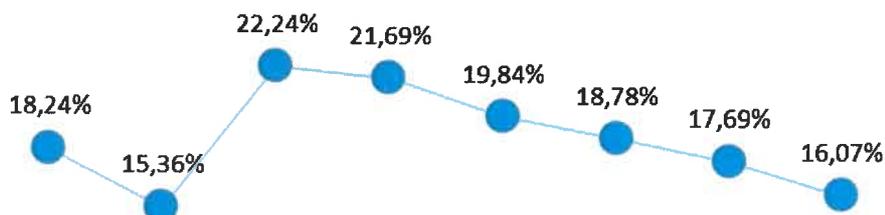
Le transport, le tri et le conditionnement des déchets recyclables sont assurés par la société Delta Recyclage à Arles.

Les déchets recyclés, une fois au centre de tri sont séparés et mis en bales avant d'être transportés.

	Tonnages	%
JRM	425	18,4%
EMR	525	22,8%
Cartons bruns	624	27,1%
Plastiques	259	11,3%
Acier	21	0,9%
Alu	17	0,7%
Briques alimentaires	39	1,7%
Refus de tri	370	16,1%
Total	2 280	100,0%

Evolution du taux de refus de tri

Le taux de refus est passé de **17,7 %** à **16,07 %** entre 2014 et 2015. Le taux moyen de refus pour un milieu mixte comparable à notre territoire est de 17 %. La baisse du taux de refus peut s'expliquer par l'application de consigne plus stricte au niveau de la collecte des déchets ménagers. En effet, depuis le mois de février 2015, date à laquelle les tournées ont été organisées, les agents ont pour consigne de veiller au respect des consignes de tri, ainsi tous les sacs de tri non conformes ne sont pas collectés ainsi que les gros volumes de cartons qui doivent être déposés en déchetterie. Par conséquent, les tonnages de tri sélectif ont tendance à diminuer mais la qualité s'améliore.



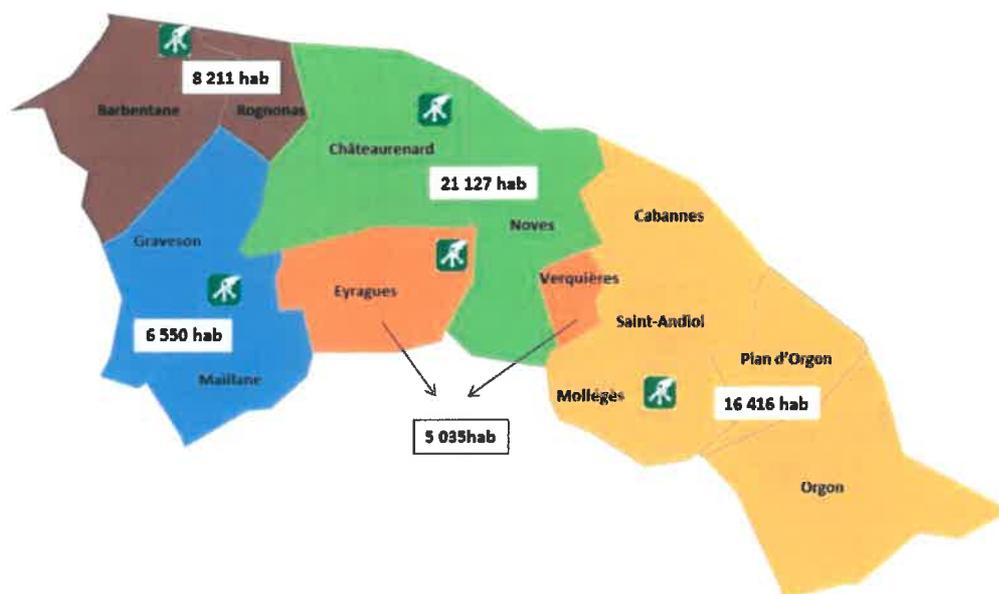
Les coûts du traitement

Les coûts de traitement s'élèvent à **2 890 198,32 €** en 2015 contre **2 910 200,02 €** en 2014.

La diminution des coûts de traitement est le résultat de la diminution des tonnages entre 2015 et 2014 et des révisions de prix appliqués, les prix de transport ayant diminué du fait de la baisse de l'indice du gazole.

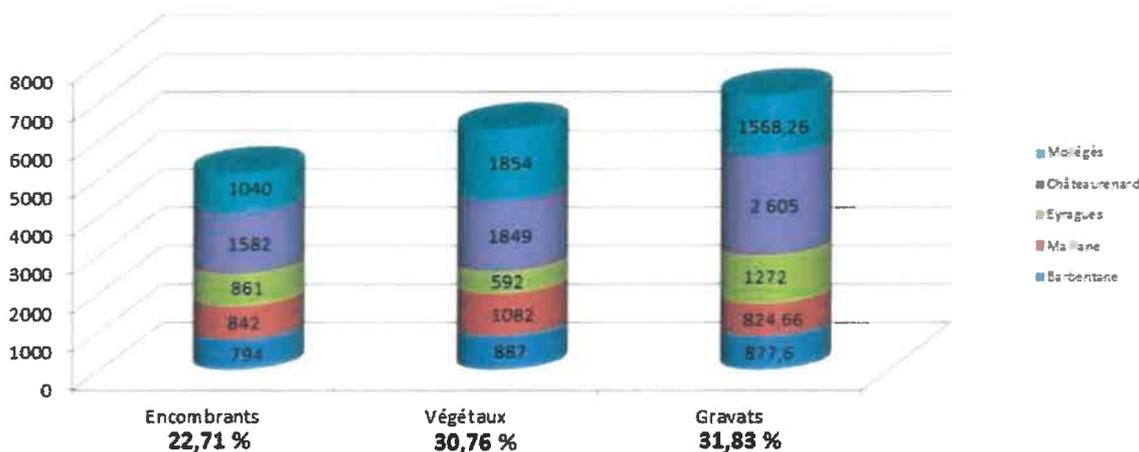
En 2015, la communauté d'agglomération a réalisé une campagne de communication auprès de tous les nouveaux habitants du territoire (logements construits depuis 2010), pour un budget de 28 687 €.

LES DECHETTERIES



La communauté d'agglomération dispose d'un réseau de cinq déchetteries, à l'exception de la déchetterie de Mollégès exploitée par l'entreprise SITA, les quatre autres déchetteries sont gérées en régie.

**Gravats, encombrants, végétaux
= 85,3 % des apports en déchetterie**

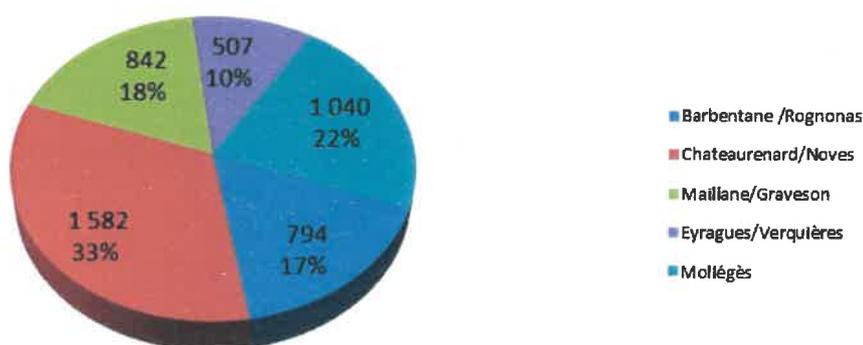


Les déchets encombrants

ANNÉE	2012	2013	2014	2015	Evolution
Tonnes collectées	4 904	4 805	4 841	4 765	-1,58%
Ratio kg/hab/an	85,53	83,80	84,43	83,10	

En 2015, les tonnages d'encombrants ont connu une légère diminution de **1,58 %**.

La déchetterie d'Eyragues présente une forte diminution de ces tonnages, car elle était fermée les premiers mois de l'année 2015 et parce qu'une benne « meuble » a été mise en place sur la déchetterie faisant ainsi diminuer les déchets présents dans la benne à encombrants. La déchetterie de Châteaurenard / Noves a également connu une légère baisse de ses tonnages.



Moyenne Terre de Provence : 83

Encombrants	Ratio kg/hab/an	Evolution 2015/2014
Maillane/Graveson	129	19%
Eyragues/Verquières	101	-41%
Barbentane /Rognonas	97	14%
Châteaurenard/Noves	75	-1%
Mollégès	63	6%

Les coûts

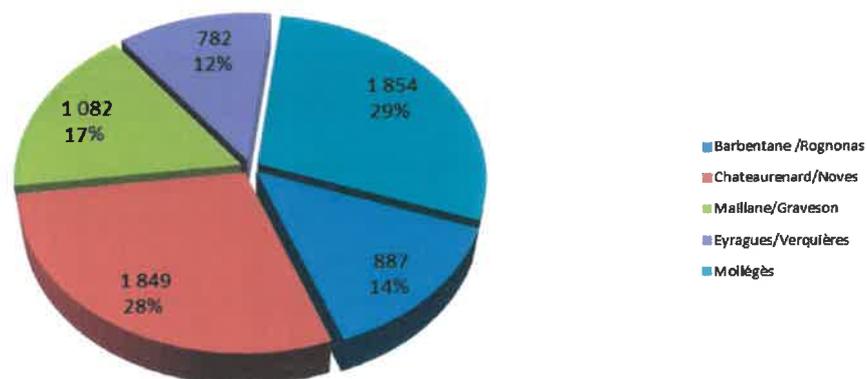
ANNÉE	2013	2014	2015	Evolution
Coût global	460 326	503 062	539 525	7,25%
Eyragues	105 172	90 931	64 485	-13,54%
Maillane	62 141	76 872	105 008	36,60%

Malgré une baisse des tonnages, le marché ayant été relancé au 1^{er} juillet 2015, les prix de transport et de traitement ont augmenté entraînant une augmentation des coûts de 7,25 %.

Les déchets verts

ANNÉE	2012	2013	2014	2015	Evolution
Tonnes collectées	5 025	5 202	5 522	6 454	16,89%
Ratio kg/hab/an	87,64	90,72	96,30	112,56	

En 2015, les tonnages de déchets verts ont connu une augmentation de **17 %**. La plus forte augmentation enregistrée est sur la déchetterie d'Eyragues avec +32% de déchets verts en 2015.



Déchets verts	Ratio kg/hab/an	Evolution 2015/2014
Maillane/Graveson	165	27%
Eyragues/Verquières	155	32%
Mollégès	113	-7%
Barbentane /Rognonas	108	20%
Chateaubrenard/Noves	88	15%

Moyenne Terre de Provence : 113

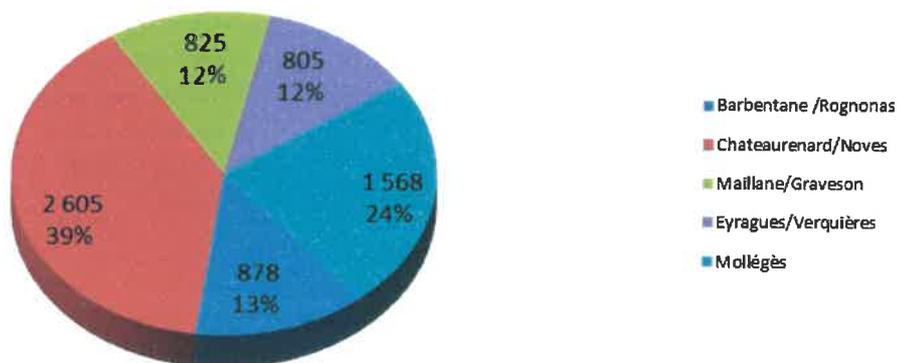
Les coûts

ANNÉE	2013	2014	2015	Evolution
Coût global	274 599	323 377	390 374	20,72%
Eyragues	41 764	36 507	55 127	51,01%

Les gravats

ANNÉE	2012	2013	2014	2015	Evolution
Tonnes collectées	7 160	6 915	6 966	6 680	-4,11%
Ratio kg/hab/an	124,86	120,60	121,49	116,50	

Les tonnages de gravats ont connu une diminution de **4,11 %** en 2015.



Moyenne Terre de Provence : 117

Gravats	Ratio kg/hab/an	Evolution 2015/2014
Eyragues/Verquières	160	-37%
Maillane/Graveson	126	5%
Chateaurenard/Noves	123	22%
Barbentane /Rognonas	107	-6%
Mollégès	96	-15%

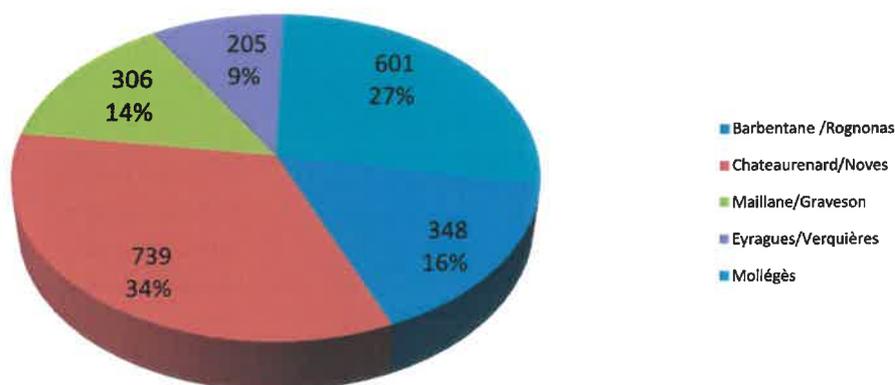
Les coûts

ANNÉE	2013	2014	2015	Evolution
Coût global	116 966	128 414	141 602	10,27%
Mollégès	22 449	28 086	24 107	-14,16%
Châteaurenard	38 211	42 902	55 624	29,66%

Le bois

ANNÉE	2012	2013	2014	2015	Evolution
Tonnes collectées	1 648	1 685	1 883	2 198	16,70%
Ratio kg/hab/an	28,75	29,39	32,85	38,33	

Les tonnages de bois ont connu une augmentation de **16,70 %** en 2015.



Moyenne Terre de Provence : 38

Bois	Ratio kg/hab/an	Evolution 2015/2014
Maillane/Graveson	47	7%
Barbentane /Rognonas	42	1%
Eyragues/Verquières	41	-
Mollégès	37	1%
Chateaubernard/Noves	35	12%

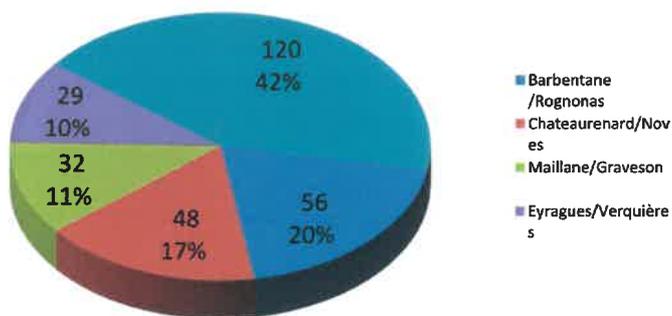
Les coûts

ANNÉE	2013	2014	2015	Evolution
Coût global	116 376	141 420	170 917	21,52%
Mollégès	25 791	36 686	34 005	-7,31%
Châteaubernard	45 169	51 733	59 103	14,24%

La ferraille

Les tonnages de bois ont connu une augmentation de **33,13 %** en 2015.

ANNÉE ferrailles	2012	2013	2014	2015	Evolution
Tonnes collectées	190	149	214	285	33,13%
Ratio kg/hab/an	3,31	2,60	3,73	4,96	



Ferrailles	Ratio kg/hab/an	Evolution 2015/2014
Mollégès	7	-3%
Barbentane / Rognonas	7	103%
Eyragues/Verquières	6	-
Maillane/Graveson	5	141%
Chateurenard/Noves	2	-3%

Moyenne Terre de Provence : 5

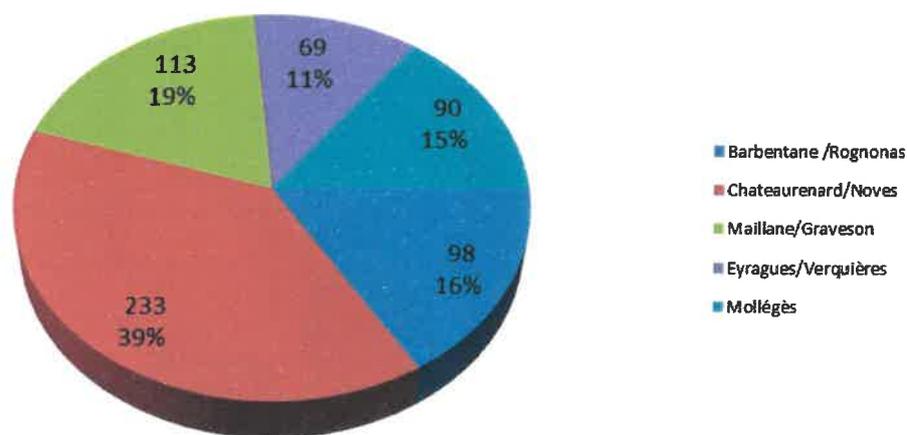
Les coûts

ANNÉE	2013	2014	2015
Coût global	-2 057	-2 805	-9 267
Mollégès	-28	313	-5 036

Les cartons

ANNÉE Cartons	2012	2013	2014	2015	Evolution
Tonnes collectées	511	509	531	603	4,18%
Ratio kg/hab/an	10,52	8,88	9,25	10,52	

Les tonnages de cartons ont connu une augmentation de **4,18 %** en 2015.



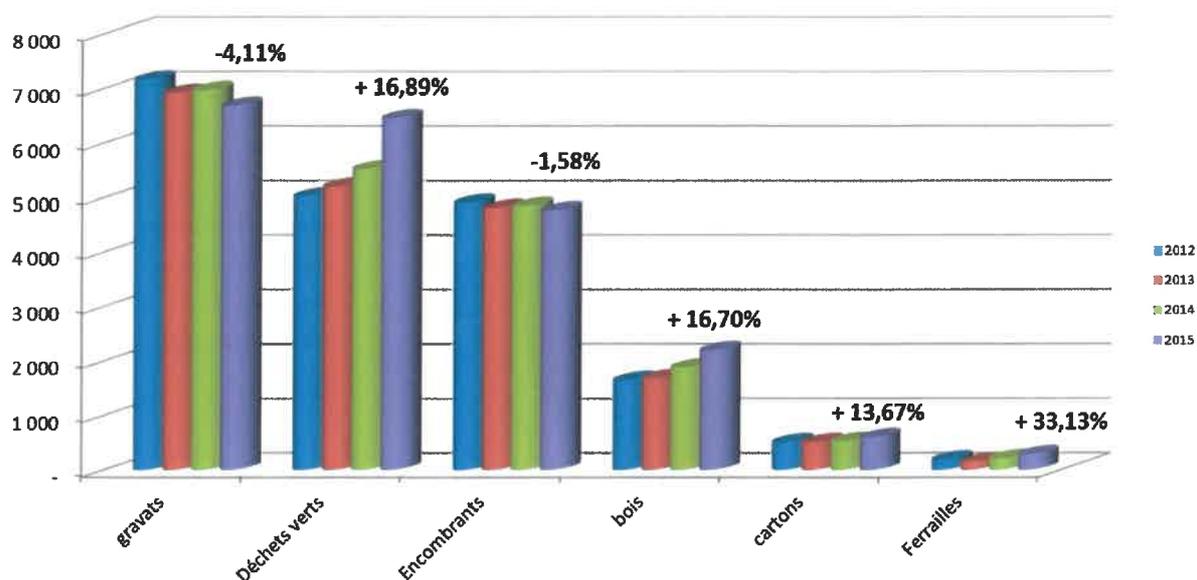
Cartons	Ratio kg/hab/an	Evolution 2015/2014
Maillane/Graveson	17	22%
Eyragues/Verquières	14	29%
Barbentane /Rognonas	12	18%
Chateaubrenard/Noves	11	-16%
Mollégès	5	-11%

Moyenne Terre de Provence : 11

Les coûts

ANNÉE	2013	2014	2015	Evolution
Coût global	27 641	34 727	44 734	28,82%
Mollégès	4 584	6 085	4 967	-18,37%
Eyragues	3 457	2 829	4 780	68,94%

Tonnages cumulés



ANNÉE	2012	2013	2014	2015	Evolution
Tonnes collectées	19 438	19 265	19 957	20 984	5,15%
Ratio kg/hab/an	339,01	335,99	348,05	365,97	

Les tonnages totaux collectés en déchetterie en 2015 se sont élevés à **20 984** tonnes soit 5,15% de plus qu'en 2014. Le ratio est de **365,97 kg/hab/an**.

Les déchets dangereux des ménages

ANNÉE	2013	2014	2015	Evolution
Kg collectés	50 213	54 593	24 865	-54,45%
Ratio kg/hab/an	0,88	0,95	0,43	

Les déchets dangereux des ménages ont fortement diminué en 2015 (**-54,45%**) grâce à la mise en place de la REP EcoDDS, certains déchets dangereux sont désormais traités via cette filière et soutenus par cet éco-organisme.

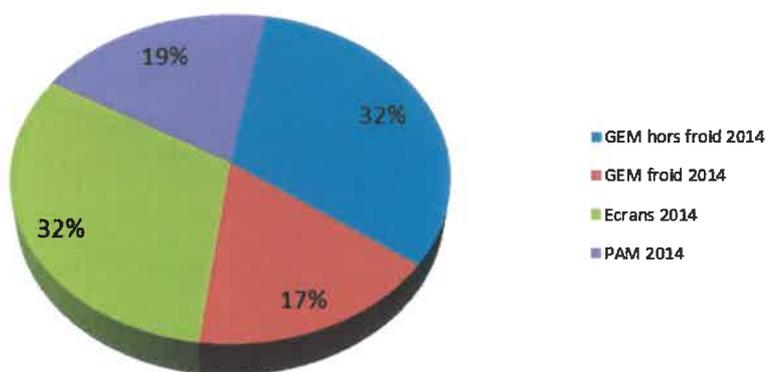
Les coûts

ANNÉE	2013	2014	2015	Evolution
Coût global	32 973	47 929	22 042	-54,01%

Les déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

ANNÉE	2012	2013	2014	2014	Evolution
Tonnages collectés	164	152	195	169	-12,93%
Ratio kg/hab/an	3,37	3,12	4,01	3,49	

Les tonnages de D3E ont connu une diminution de **12,93 %** en 2015. Les tonnages de gros électroménager hors froid ont fortement progressé de près de 40 % ainsi que les écrans (+15%), ce sont les gros électroménager froid et petit électroménager qui ont diminué en 2015 de respectivement 13 % et 57 %.



Les recettes

ANNÉE	2012	2013	2014	2015	Evolution
Recettes	12 267	11 309	12 761	11 558	-9,43%

Conséquence de la diminution des tonnages, les recettes perçues en 2015 ont diminué de 9,5 %.

Les déchets d'Ameublement

Au cours du dernier trimestre 2014, la communauté d'agglomération a adhéré à l'éco-organisme Ecomobilier pour la collecte des déchets d'ameublement. Une benne dédiée à ces déchets a été mise en place sur la déchetterie d'Eyragues.

Les recettes depuis la signature de la convention (2^{ème} semestre 2014 et année 2015) s'élèvent à **74 615 €** (soutiens calculés en fonction des tonnages collectés dans la benne dédiée + tonnages collectés dans les autres déchetteries dans les bennes encombrants, bois et ferraille).

Les coûts des déchetteries

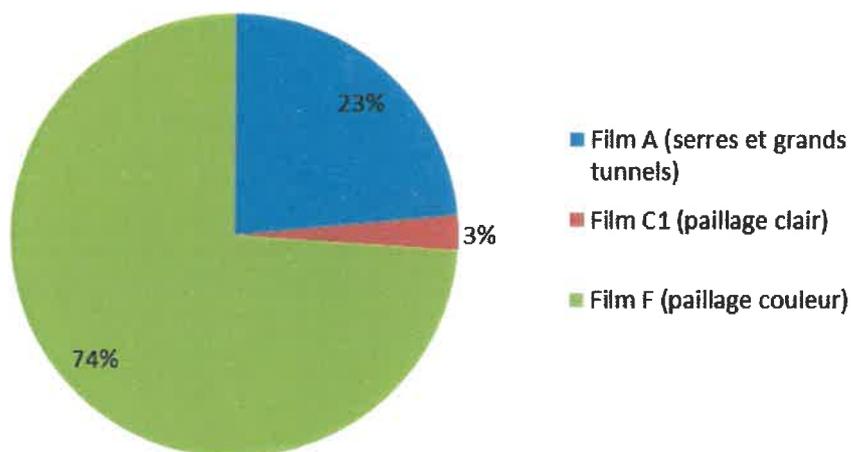
Le coût des déchetteries s'est élevé en 2015, hors dépenses de personnel à **1 571 609,11 €** contre **1 399 218,97 €** en 2014, avec une progression d'environ 172 390,14 € des frais de traitement essentiellement dû à l'augmentation des tonnages entre 2015 et 2014 et les prix du nouveau marché notifié au 1^{er} juillet 2015.

Les frais de personnel s'élèvent quant à eux à environ 300 000 €.

La collecte des films agricoles usagés

Depuis 2012, la communauté d'agglomération collecte en partenariat avec l'éco-organisme Adivalor les films agricoles usagés.

En 2015, **377** tonnes de plastiques agricoles ont été collectées.



Seules les couvertures de serres perçoivent un soutien à hauteur de 145 € la tonne. Ainsi, le montant des soutiens perçus s'est élevé à **12 267 €** en 2015.

Synthèse

+ 2,03 %

Augmentation du tonnage total déchets collectés en 2015 par rapport à l'exercice précédent (pour rappel +2,13 % en 2014).

T/AN 2015
16 974 t OMR
6 680 t Gravats
6 454 t Déchets verts
4 765 t Encombrants
2 198 t Bois
2 176 t Tri sélectif
1 562 t Verre
1 082 t Autres
TOTAL GENERAL
41 890 T

Soit **731 kg** de déchets par habitants sur le territoire de Terre de Provence au cours de l'année 2014.

Le financement du service

Le financement du service d'élimination des déchets s'effectue principalement par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Compte tenu des différences de service existantes entre les communes, notamment en matière de collectes spécifiques, il a été instauré des zones de perception correspondant aux périmètres des communes. Le financement des collectes spécifiques réalisées par certaines communes font l'objet d'un reversement à ces communes d'une partie du produit de TEOM perçu par la Communauté d'Agglomération Rhône Alpilles Durance.

Depuis le transfert de la compétence « élimination des déchets » à la communauté, la définition des taux de TEOM relève de la compétence du conseil communautaire : en 2015 comme les années précédentes, le conseil communautaire a voté le maintien des taux de TEOM, à l'exception des communes de Mollégès et Plan d'Orgon, en cours de lissage pour rejoindre le taux de 9.50%.

Les taux de TEOM appliqués en 2015 sur les communes sont donc pour la plupart identiques à ceux de 2014 :

Communes	Taux 2015
Barbentane	10,25%
Cabannes	9,50%
Châteaurenard	10,30%
Eyragues	9,50%
Graveson	9,84%
Maillane	9,70%
Mollégès	8,20%
Noves	9,70%
Orgon	9,70%
Plan d'Orgon	9,50%
Rognonas	9,50%
Saint-Andiol	9,61%
Verquières	9,50%

Le montant de produit de TEOM perçu en 2015 par la communauté d'agglomération s'élève à **5 966 450 €.**

A noter : le financement des déchetteries, transférées en 2001 et 2002, est assuré par le budget principal de la communauté et non par la TEOM.

Les projets 2016

Audit et étude d'optimisation du service de collecte des déchets ménagers

Mise en place d'une benne meuble sur la déchetterie de Châteaurenard

Remplacement de l'ensemble du parc de point d'apport volontaire pour la collecte du verre



Chemin Notre Dame
13 630 EYRAGUES

04.32.61.96.30

www.terreprovence-agglo.com